

FORMULAIRE DE PLAINTE

Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail

1. Définition

Incivilité : Comportement déviant qui est en violation des normes de respect mutuel établies dans le milieu de travail; manquement aux règles élémentaires de vie en société, qui crée un inconfort important dans le milieu de travail et a un impact négatif sur le moral des personnes, l'efficacité, la productivité, la motivation et le climat de travail.

Harcèlement psychologique (art. 81.18 Loi sur les normes du travail) :

A- Les cinq (5) critères décrits ci-après sont cumulatifs et doivent tous être satisfaits pour conclure au bien-fondé d'une plainte :

- Une conduite vexatoire.
- Un caractère de répétition ou de gravité.
- Un caractère hostile ou non désiré.
- Une atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique.
- Un milieu de travail néfaste.

B- **Conduite grave** : Une seule conduite peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour le salarié.

C- **Délai à respecter** : Toute plainte relative à une conduite de harcèlement psychologique doit être déposée dans les deux (2) ans de la dernière manifestation de cette conduite (art. 123.7 Loi sur les normes du travail).

D- **Exemples, non limitatifs, de manifestations et de mises en situation :**

| Le harcèlement peut se manifester de différentes façons |
|--|
| Empêcher la personne de s'exprimer : l'interrompre sans cesse, lui interdire de parler aux autres, détruire le travail réalisé, la priver de toute possibilité de s'exprimer. |
| Isoler la personne : ne plus lui adresser la parole en public, ne plus lui parler du tout, nier sa présence, l'éloigner, la priver des moyens de communication (téléphone, ordinateur, courrier, etc.), empêcher les autres de lui adresser la parole. |
| Déconsidérer la personne : répandre des rumeurs à son égard, la ridiculiser, l'humilier, mettre en cause ses convictions ou sa vie privée, l'injurier ou la harceler sexuellement. |
| Discréditer la personne : ne plus lui donner de tâches à accomplir, l'obliger à réaliser des actions dévalorisantes, absurdes ou inférieures à ses compétences, la mettre en échec, simuler des fautes professionnelles, la dénigrer devant les autres. |
| Menacer, agresser la personne : hurler, la bousculer, endommager ses biens. |
| Déstabiliser la personne : se moquer de ses convictions, de ses goûts, de ses choix politiques, de ses points faibles, faire des allusions désobligeantes sans jamais les expliciter, mettre en doute ses capacités de jugement et de décision. |

FORMULAIRE DE PLAINTE

Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail

2. Nature de la plainte : Incivilité OU Harcèlement

3. Démarches préalables

3.1. Démarches personnelles

Avez-vous tenté de résoudre la situation conflictuelle avec la ou les personnes mises en cause ? Oui

Date : _____ Non

Si vous avez répondu oui, quels moyens avez-vous utilisés et qu'elle a été la réaction de la ou les personnes mises en cause ?

Si vous avez répondu non, veuillez préciser les motifs : _____

Avez-vous tenté d'obtenir le soutien de votre supérieur immédiat ? Oui Date : _____ Non

Une action ou une enquête, par la recherche de faits, a-t-elle été effectuée par votre gestionnaire ? Oui

Date : _____ Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser les motifs : _____

Avez-vous fait l'objet d'une mesure administrative ou disciplinaire ? Oui Date : _____ Non

3.2. Démarches auprès du syndicat

Un grief a-t-il été déposé ? Oui Non

Un grief a-t-il été envisagé ? Oui Non

Si oui, à quelle date ? _____ N° de grief : _____

3.3. Autres démarches

Avez-vous intenté des poursuites judiciaires ? Oui Non

Si oui, à quelle date ? _____

De quel ordre ? _____

Avez-vous utilisé d'autres recours ? Oui Non

Si oui, à quelle date ? _____

Lesquels ? _____

FORMULAIRE DE PLAINTE

Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail

4. Identification de la personne plaignante

Employé (e) syndiqué (e) Employé (e) non syndiqué (e) Cadre

| | |
|---|-----------------------|
| Nom et Prénom : | Numéro de matricule : |
| Fonction : | Service Direction : |
| Courriel : | Installation : |
| Téléphone : | Supérieur immédiat : |
| Adresse : | |
| Syndicat : APTS <input type="checkbox"/> CSN <input type="checkbox"/> FIQ <input type="checkbox"/> Catégorie : | |

5. Identification des personnes mises en cause

Employé (e) syndiqué (e) Employé (e) non syndiqué (e) Cadre

| | |
|---|-----------------------|
| Nom et Prénom : | Service Direction : |
| Fonction : | Installation : |
| Supérieur immédiat : | |
| Syndicat : APTS <input type="checkbox"/> CSN <input type="checkbox"/> FIQ <input type="checkbox"/> Catégorie : | |

Employé (e) syndiqué (e) Employé (e) non syndiqué (e) Cadre

| | |
|---|-----------------------|
| Nom et Prénom : | Service Direction : |
| Fonction : | Installation : |
| Supérieur immédiat : | |
| Syndicat : APTS <input type="checkbox"/> CSN <input type="checkbox"/> FIQ <input type="checkbox"/> Catégorie : | |

FORMULAIRE DE PLAINTE

Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail

Mécanisme de gestion de situations conflictuelles et de traitement des plaintes de harcèlement psychologique et de violence

